

Conditions générales de vente

Liste de prix 2023 - EUR hors TVA - Version 1.0

Généralités

Les présentes conditions générales de vente et de livraison sont applicables à tout contrat conclu entre HOWE A/S (ci-après désigné « HOWE ») et ses clients (ci-après désignés « l'acheteur »), à moins qu'il n'en ait été expressément stipulé autrement par écrit entre les parties.

Conclusion du contrat, etc.

Un contrat est réputé conclu lorsque HOWE a accepté une commande de l'acheteur par l'émission d'une confirmation de commande, d'une facture ou d'un autre accord écrit équivalent et, partant, sur la base des conditions qui y sont précisées. L'ensemble des prix indiqués dans les tarifs et catalogues s'entend avec emballage, notamment palettes et conteneurs, et exclut taxes, TVA et autres impôts. HOWE se réserve le droit de modifier sans préavis les prix indiqués du fait de hausses des prix des matières premières, des coûts de production, des frais de transport, des emballages et autres modifications soudaines du prix de revient. Tous les contrats sont par conséquent conclus sur la base des prix applicables au moment de la réception de la commande.

Les conditions du contrat consistent dans les informations, concernant notamment le prix, les matériaux et les propriétés, etc., qui figurent dans la confirmation de commande, la facture ou un autre accord équivalent, étant entendu que les autres informations peuvent exclusivement être considérées comme ayant une valeur indicative et doivent, si nécessaire, être mises au point au plus tard à la conclusion du contrat. A moins qu'il n'en ait expressément été stipulé autrement par écrit, les marchandises sont vendues en vue d'une utilisation normale et ordinaire, conforme aux fins auxquelles elles sont destinées.

Règlement, etc.

Les conditions de paiement sont sous réserve d'obtention d'une assurance-crédit auprès d'Coface. Si un client ne peut être assuré, HOWE sera dans l'obligation de demander un paiement d'avance ou sur une garantie bancaire. Si des conditions de paiement sont accordées, le paiement s'effectue selon les conditions de paiement mentionnées sur la facture. Ce qui signifie, en principe, un paiement comptant à 30 jours, au plus tard, après la date de facture (« 30 jour nets ») sauf accord explicite différent. L'acheteur n'est pas en droit de retenir une partie de son règlement et ne peut au demeurant pas s'acquitter de ses obligations par voie de compensation ou tout autre moyen similaire. En cas de retard de paiement, HOWE est habilité à percevoir des intérêts de 0,75 % par mois commencé, ainsi que, selon les circonstances, à reporter en tout ou partie, les livraisons ultérieures, à fixer des conditions de paiement spécifiques ou, si nécessaire, à annuler les accords avec l'acheteur en question. HOWE a le droit de facturer des frais de 10 (dix) EUR pour chaque rappel de retard de paiement. Toutes factures seront envoyées par courriel. Les factures envoyées sous forme papier feront l'objet de frais additionnels de 4 (quatre) EUR.

Réserve de propriété

HOWE conserve le droit de propriété sur l'ensemble des marchandises figurant sur la confirmation de commande ou un autre accord écrit équivalent jusqu'à ce que le prix d'achat soit acquitté dans son intégralité. L'acheteur est tenu de maintenir les marchandises pleinement assurées jusqu'à ce que le prix d'achat soit acquitté, de même que la responsabilité de l'acheteur peut être engagée vis-à-vis de HOWE pendant cette période pour tout dommage que les marchandises sont susceptibles de subir. HOWE est en droit de voir les marchandises à tout moment.

Livraison

FRAIS DE LIVRAISON

Sauf accord contraire, les livraisons dans l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège et en Suisse seront effectuées à l'entrepôt de l'Acheteur situé au rez-de-chaussée, à titre gratuit pour l'Acheteur.

Les livraisons standard ont lieu entre 8h et 18h. Si les horaires d'ouverture de l'entrepôt sont différents, les informations devront être communiquées à HOWE lors de la commande. Veuillez noter que l'entrepôt doit être ouvert pendant au moins 4 heures en continu au cours de la période susmentionnée.

En dehors de l'UE, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suisse, l'Acheteur est responsable de l'organisation de la collecte des marchandises à l'entrepôt de HOWE, aux risques et frais de l'Acheteur. HOWE est responsable du chargement des marchandises dans le moyen de transport désigné par l'Acheteur et de l'organisation du dédouanement à l'exportation. L'Acheteur dispose de 10 jours à compter de la réception des informations lui signifiant que les marchandises sont prêtes à

HOWE

être retirées pour organiser le transport depuis l'entrepôt de HOWE. Au-delà de ce délai, des frais supplémentaires de 10 EUR par palette seront facturés par mois entamé, mais avec un montant minimum de 40 EUR par mois ou partie de celui-ci. Le délai de stockage maximum des marchandises dans l'entrepôt de HOWE est de 60 jours. Passé ce délai, une amende de 1,5 EUR par jour viendra s'ajouter aux frais de stockage.

À la demande de l'Acheteur, le transitaire de HOWE offre une notification de livraison ou un accord de date de livraison gratuit par SMS ou par e-mail. Si l'Acheteur demande à être appelé pour convenir de la date de livraison avec le Transitaire, des frais supplémentaires de 15 EUR seront ajoutés.

Pour les commandes prépayées, si le paiement n'est pas effectué préalablement au moment de l'expédition prévue et confirmée, des frais supplémentaires de 10 EUR par palette seront facturés par mois entamé, mais avec un minimum de 40 EUR par mois ou partie de celui-ci. Le délai de stockage maximum des marchandises dans l'entrepôt de HOWE est de 60 jours. Passé ce délai, une amende de 1,5 EUR par jour viendra s'ajouter aux frais de stockage.

Frais supplémentaires pour les livraisons ne répondant pas aux normes de livraison de HOWE mentionnées ci-dessus :

Pour les commandes sans date de livraison fixe, mais avec des horaires d'ouverture réduits (moins de 4 heures en continu ou autres horaires de livraison que 8h-18h) – 250 EUR de frais de transport

- o Commandes inférieures à 500 EUR net - 100 EUR de frais de transport
- o Date de livraison fixe à l'entrepôt, frais de 500 EUR
- o Date de livraison fixe et plage horaire de 2 heures : 500 EUR + 100 EUR pour les frais de plage horaire
- o Livraison directe à l'Acheteur (remplir le formulaire) : Frais de 500 EUR
- o Livraison sur le site du client 500 EUR

Si l'Acheteur demande une livraison directe sur le site de l'Acheteur, ce dernier est tenu de remplir le formulaire « Livraison directe » avec toutes les informations nécessaires pour organiser un transport spécifique.

MODIFICATIONS DES COMMANDES

L'Acheteur peut demander de modifier l'adresse de livraison vers d'autres sites qui répondent aux exigences de livraison de HOWE :

- o Si la modification est effectuée 8 jours avant la date d'expédition, elle sera gratuite
- o Si la modification est effectuée dans un délai d'une semaine avant la date d'expédition, des frais de modification de 100 EUR seront ajoutés à la commande
- o Si la modification est effectuée après la date d'expédition, l'Acheteur devra couvrir tous les surcoûts supportés par le transporteur, mais pas moins de 150 EUR.

Changement d'adresse vers d'autres locaux qui répondent aux exigences de HOWE	Coût
Dans un délai de 8 jours précédant la date d'expédition convenue	Gratuit
Au cours de la même semaine que l'expédition	100 EUR
Après la date d'expédition	Tous les frais supplémentaires, mais pas moins de 150 EUR

L'Acheteur peut demander le report de l'expédition :

- Si la modification est effectuée dans les 10 jours suivant la réception de la confirmation de commande de HOWE, elle sera gratuite
- Si la modification est effectuée au plus tard 8 jours avant la date d'expédition préalablement convenue, des frais supplémentaires de 10 EUR par palette seront facturés par mois ou partie de celui-ci, mais avec un minimum de 40 EUR par mois ou partie de celui-ci. Les frais seront calculés à partir du premier jour suivant la date d'expédition initiale.
- Aucune modification ne peut être apportée a posteriori

Le délai de stockage maximum des marchandises dans l'entrepôt de HOWE est de 60 jours. Passé ce délai, une amende de 1,5 EUR par jour viendra s'ajouter aux frais de stockage.

Modification de la date d'expédition	Coût
Dans les 10 jours suivant l'envoi de la confirmation de commande à l'Acheteur	Gratuit
Au plus tard 8 jours avant l'expédition	10 EUR par palette par mois entamé, pas moins de 40 EUR par mois
Dans les 7 jours précédant la date d'expédition	AUCUNE MODIFICATION N'EST POSSIBLE

DOMMAGES

Indépendamment de la présence ou non de l'Acheteur au moment de la livraison, tous les risques liés aux marchandises seront transférés à l'Acheteur lors de la livraison dans le lieu convenu.

Les dommages visibles doivent être notés sur le bordereau de livraison du transitaire immédiatement à la livraison. Les dommages doivent être notifiés en détail. Une réclamation écrite doit ensuite nous être immédiatement envoyée dans les 7 jours suivant la réception de la marchandise ainsi qu'au transitaire. Les dommages non visibles doivent être signalés par écrit à HOWE et au transitaire dans les 7 jours suivant la réception des marchandises.

Toute réclamation présentée après cette période ne sera pas acceptée.

Tout non-respect des conditions de livraison sera considéré comme constituant un non-respect commun par rapport à ce qui précède, auquel cas l'Acheteur devra prendre à sa charge le risque relatif aux marchandises dès le moment où les marchandises auront été enlevées ou auraient pu être enlevées conformément à l'accord conclu.

Les délais de livraison standard de HOWE pour l'Union Européenne sont généralement de : Chaises : 4 à 6 semaines ; Tables : 5 à 7 semaines Pour les commandes en grande quantité et/ou les produits personnalisés, les délais de livraison seront déterminés au cas par cas.

Frais et MOQ pour les choix non standard

Pour tout produit non standard, des frais de 500 EUR sont facturés. Dans la plupart des cas, il existe également une quantité minimale de commande (MOQ).

Annulation du contrat de la part de l'acheteur

L'acheteur sera autorisé à annuler le contrat jusqu'à quarante-huit (48) heures après l'émission de la confirmation de commande, à condition que la fabrication/la distribution / la livraison des marchandises n'ait pas encore commencé à ce moment, moyennant le paiement de 5% du prix d'achat et de toute indemnisation supplémentaire pour la perte subie par HOWE en conséquence de l'annulation. Si plus de cinq jours se sont écoulés depuis l'émission de la confirmation de commande, le contrat peut être annulé jusqu'à 4 (quatre) semaines avant la date d'expédition confirmée, moyennant le paiement de 50% du prix d'achat, plus frais de transport et d'administration, et de toute indemnisation supplémentaire pour une perte subie par HOWE en conséquence de l'annulation. Passé ce délai le contrat ne peut être annulé.

Retard

Le délai de livraison confirmé est purement indicatif, étant entendu que HOWE est en droit de le modifier ainsi que de reporter temporairement les livraisons eu égard à une planification appropriée des livraisons et aux contraintes administratives.

La responsabilité de HOWE ne peut être engagée pour les éventuelles pertes encourues par l'acheteur du fait d'une modification ou d'un report de la date de livraison. De plus, HOWE ne propose pas automatiquement du mobilier en prêt dans ce type de situation.

Défauts

Une fois que le risque afférent aux marchandises a été transféré à l'acheteur, la responsabilité de HOWE peut exclusivement être engagée pour les défauts des marchandises dans la mesure définie dans les présentes dispositions.

L'acheteur est tenu de procéder à un examen minutieux des marchandises immédiatement après leur réception. Les réclamations sur les défauts et/ou les dégâts visibles dus au transport qui sont – ou auraient dû être – découverts lors de cet examen sont à indiquer sur la lettre de voiture qui doit immédiatement être retournée à HOWE pour que ce dernier en soit informé dans les plus brefs délais. Une éventuelle réclamation concernant des dégâts de transport « non visibles » doit être parvenue à HOWE dans un délai de sept (7) jours à compter de la date de livraison, de même qu'une réclamation concernant d'éventuels autres défauts constatés doit dans tous les cas être envoyée dans un délai de sept (7) jours après qu'ils ont été – ou auraient dû être – découverts. S'il n'est pas procédé à la réclamation en temps utile au sens de la présente disposition, la faculté de faire valoir des droits du fait d'éventuels défauts devient caduque.

Toute réclamation doit être adressée par écrit et comporter une description détaillée du défaut, avec en annexe des photos ou bien le composant ou la marchandise présentant le défaut.

En cas de défaut pour lequel la responsabilité de HOWE est susceptible d'être engagée, l'acheteur n'est pas habilité à faire valoir d'autre droit que celui de faire remplacer les marchandises sans aucun coût pour lui. L'acheteur n'est notamment pas en droit d'annuler la vente ou d'exiger une remise proportionnelle, un dédommagement ou un remboursement, à moins que le défaut constaté ne soit imputable à une négligence grave ou à un fait intentionnel de la part de HOWE. HOWE ne peut en aucune circonstance être tenu responsable des pertes d'exploitation, pertes de profit et autres pertes indirectes, y compris celles dues à des pertes de temps, éventuellement encourues par l'acheteur.

Les marchandises défectueuses sont la propriété de HOWE et doivent sur demande lui être retournées. L'acheteur assume en principe les coûts et risques liés à ce transport. A moins que HOWE ne se soit expressément engagé à répondre de l'objet de la vente pendant une période plus longue, la responsabilité de HOWE ne peut en aucune circonstance être engagée pour les défauts n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation dans un délai de deux ans à compter du transfert à l'acheteur.

Responsabilité du fait des produits défectueux

L'acheteur indemnise et garantit HOWE de toute demande de réparation qu'un tiers pourrait engager pour un dommage dont HOWE n'est pas responsable vis-à-vis de l'acheteur. La responsabilité de HOWE est engagée pour les dommages résultant de produits défectueux en vertu des dispositions de la loi n° 371 du 7 juin 1989 (loi sur la responsabilité du fait des produits défectueux, produktansvarsloven). L'indemnisation ne peut excéder DKK 50 000 et HOWE ne peut en aucune circonstance être tenu responsable de pertes d'exploitation, pertes de profit et autres pertes indirectes, y compris celles dues à des pertes de temps. L'acheteur doit immédiatement informer HOWE d'éventuelles actions en justice ou autres demandes d'indemnisation engagées par un tiers pour des dommages causés par des produits fabriqués par HOWE.

Modifications de conception

HOWE se réserve le droit de procéder sans préavis à des modifications de la conception, etc., des produits qui s'avèreraient nécessaires. Le cas échéant, une notification de modifications significatives est adressée à l'acheteur avant la livraison.

Invocation des droits

Si HOWE omet d'exercer ou de faire valoir un de ses droits découlant des présentes conditions, cette omission ne doit pas être considérée comme signifiant que HOWE renonce à ses droits. Cela ne doit pas non plus empêcher HOWE d'exercer ou de faire valoir lesdits droits ultérieurement.

Litiges et législation

Tout litige survenant à l'occasion de l'exécution du contrat conclu, dans le cadre des présentes conditions de vente et de livraison et de toute relation s'y rapportant sera réglé par le tribunal maritime et commercial (Sø- og Handelsretten) de Copenhague. Tout litige sera réglé en application des dispositions de la législation danoise de la loi n° 237 du 28 mars 2003 (loi sur les achats, købeloven) pour autant qu'il n'y ait pas été dérogé par les dispositions qui précèdent.

Merci de noter que HOWE A/S se réserve le droit de corriger toute erreur d'impression, inexactitude ou omission.

Garanties

Liste de prix 2023 - EUR hors TVA - Version 1.0

Généralités

Chez HOWE A/S (ci-après désigné « HOWE »), nous apprécions la valeur de produits capables de résister à une utilisation continue. Nous savons d'expérience que d'excellents matériaux combinés à un véritable savoir-faire et à une conception minutieuse permettent d'obtenir des pièces de mobilier solides et durables.

Notre Politique Qualité rigoureuse et uniforme garantit un contrôle systématique de nos produits conformément aux normes et législations internationales les plus strictes. Nous nous efforçons constamment d'optimiser nos produits et services afin de maintenir le haut niveau de qualité et de durabilité attendu de la part d'un produit HOWE.

HOWE garantit ses produits contre tout défaut de matériaux et de fabrication comme suit :

Garantie de 10 ans

A partir du 1er janvier 1992, HOWE offre une garantie de dix (10) ans sur toutes les chaises de sa collection de David Rowland 40/4 contre les ruptures de soudure, les défauts concernant les matériaux, la fabrication et la performance en utilisation normale. La seule exception est la chaise 40/4 tout bois avec une garantie de 5 (cinq) ans.

Depuis le 6 juillet 2012, HOWE offre sur tous les systèmes de tables Moveo et Tempest et chaise SixE une garantie de 10 (dix) ans contre les ruptures de soudure, les défauts portant sur les matériaux, la fabrication et les performances en conditions d'utilisation normales.

A partir du 1er mai 2021, HOWE offre sur les chaises MN1 une garantie de 10 (dix) ans contre les ruptures de soudure, les défauts de matériaux, de fabrication et de performance. La garantie est de 5 (cinq) ans sur les vérins réglables en hauteur, le mécanisme de retour automatique et d'inclinaison et les roulettes, 5 (cinq) ans.

A partir du 15 juin 2021, HOWE offre sur les chaises et les tables de la série AS une garantie de 10 (dix) ans contre les ruptures de soudure, les défauts de matériaux, de fabrication et de performance. Pour les mécanismes abattants, les vérins à gaz et les roulettes, la garantie est de 5 (cinq) ans.

Garantie de 5 ans

Depuis le 1er janvier 1992, HOWE offre sur toutes les autres pièces de mobilier une garantie de 5 (cinq) ans contre les ruptures de soudure, les défauts portant sur les matériaux, la fabrication et les performances en conditions d'utilisation normales.

Garantie de 2 ans

Concernant nos solutions de connexions aux réseaux électriques ou de données, nous vous invitons à consulter nos sous-traitants. Leur période de garantie est de 2 (deux) ans.

La période de garantie de HOWE court à partir de la date d'envoi.

A partir du 1^{ER} Juillet 2022, HOWE offre sur les écrans AS une garantie de 2 (deux) ans contre les ruptures de soudure, les défauts portant sur les matériaux, la fabrication et les performances en conditions d'utilisation normales.

Exclusions

Cette garantie ne s'applique pas aux défaillances du produit dues à :

- Une usure normale
- Une mauvaise utilisation, une utilisation incorrecte, des accidents ou des chocs répétés
- Une manipulation/utilisation incorrecte ou un nettoyage inadapté/entretien
- Une altération ou une modification du produit

En outre, HOWE ne garantit pas :

- Les modifications des finis de surface dues au vieillissement, aux rayures, aux marques, aux tâches et aux dommages résultant de l'usure normale du produit ou de son contact avec des objets durs ou coupants
- Les modifications des finis de surface dues à l'exposition à la lumière
- Oxydation des structures traitées "outdoor"

HOWE

- o Les variations naturelles du grain de bois ou la présence de marques de caractère. Cela inclut l'assortiment des grains, couleurs ou textures des matériaux naturels
- o Les tissus et les cuirs appartenant aux clients (COL & COM)
- o Toutes les pièces détachées (c'est-à-dire toutes les pièces mécaniques et mobiles)
- o Les solutions personnalisées
- o Marques sur le tissu / cuir suite à empilement
- o Certaines marques comme les cicatrices, morsures d'insectes, vergetures et rides du cou. Elles font toute la beauté du cuir reflétant la vie de l'animal.

HOWE recommande des structures en acier chromé pour toutes les chaises 40/4 à accrochage lorsque la manutention continue est nécessaire. Veuillez noter que pendant la manutention les impacts constants sur les systèmes d'accrochage produiront des rayures et un écaillage à long terme. Ceci fait partie de l'usure normale et n'est pas couvert par la garantie HOWE.

Garantie sur la livraison de pièces de rechange d'origine

Les gammes d'ameublement de HOWE sont conçues dans un esprit de durabilité et d'intemporalité du design. En cas de cessation d'un produit, toutes les pièces de rechange d'origine seront disponibles durant 5 (cinq) ans à compter de la date ou la cessation sera effective. Si un composant d'un programme qui a été arrêté en production n'est plus disponible pour une raison ou une autre, un équivalent sera proposé.

En cas de cessation de la chaise 40/4 de David Rowland, toutes les pièces de rechange d'origine seront disponibles durant 10 (dix) ans à compter de la date ou la cessation sera effective.

La garantie ne s'applique pas sur les modifications ou les améliorations apportées à un programme ou à un composant.